

COMMENT... AIDER UNE PERSONNE AUX PRISES AVEC LA VIOLENCE



CONNAISSEZ-VOUS UNE PERSONNE
QUI EST **AUX PRISES AVEC LA VIOLENCE?**
VOUS N'ÊTES PAS LA SEULE.

LES DEUX TIERS DES CANADIENNES ET CANADIENS
CONNAISSENT UNE FEMME QUI A SUBI DE LA VIOLENCE
PHYSIQUE OU SEXUELLE.

Tous les six jours, une autre femme au Canada est tuée par son conjoint ou son petit ami, ou son ex-conjoint ou ex-petit ami. Toutes les nuits, plus de 3 300 femmes (avec leurs 3 000 enfants) doivent séjourner dans une maison d'hébergement pour femmes parce qu'il est trop dangereux pour elles de rester à la maison.

Cette fiche-conseil vous aidera à agir efficacement, que vous cherchiez à aider une personne violentée ou que vous souhaitiez travailler à faire cesser la violence pour de bon.

Cette fiche-conseil fait partie d'une série de fiches semblables créées par la Fondation canadienne des femmes, en partenariat avec le Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes. Le financement de ce projet a été fourni par la Fondation Avon pour les femmes

Pour en savoir plus, rendez-vous à canadianwomen.org/AVON

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN. La chose la plus importante que vous puissiez faire est d'écouter la personne et de lui offrir votre soutien, sans porter de jugement. Dites-lui qu'elle n'est aucunement responsable de la violence et qu'elle mérite d'être traitée avec respect en toutes circonstances. Faites-lui savoir que vous ne la blâmez pas. Si elle décide de rester dans sa relation, ne la jugez pas. La chose la plus utile que vous puissiez offrir à une femme qui subit de la violence est de la respecter, de la prendre au sérieux et de lui donner de l'information sur les services où elle pourra obtenir de l'aide.

APPRENEZ-EN DAVANTAGE SUR LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS. Pouvez-vous reconnaître les signes avertisseurs de violence? Comprenez-vous pourquoi de nombreuses personnes ne portent pas plainte contre leur agresseur? Pour en savoir davantage, lisez notre fiche d'information sur le sujet à canadianwomen.org/fr/Les-faits-a-propos-de-la-violence-faite-aux-femmes et prenez connaissance des ressources offertes, dont la liste figure à la dernière page de la présente fiche.

SOYEZ CONSCIENTE DES RISQUES. Étant donné que de nombreux agresseurs surveillent étroitement leur victime (où elles vont, qui elles voient, à qui elles téléphonent ou envoient des courriels, avec qui elles communiquent sur Facebook, etc.), des gestes ordinairement anodins tels que laisser un message sur une boîte vocale risquent de mettre la victime en danger. Il est important de faire preuve de prudence dans les façons dont vous communiquez avec la victime.

ASSUREZ VOTRE PROPRE SÉCURITÉ. Évitez de confronter un agresseur ou de faire quoi que ce soit qui risque de vous mettre en danger ou qui vous semble peu sécuritaire. Prenez soin de vous en partageant vos émotions et vos sentiments sur la situation avec une amie qui vous soutient et qui est familiarisée avec la problématique ou avec un professionnel.

TROUVEZ DES RESSOURCES. Avant de parler à la victime, obtenez le numéro de téléphone de la maison d'hébergement, de la ligne d'urgence et du centre YWCA de votre région, ou des groupes offrant des services spécialisés aux victimes de violence dans votre localité (voir la liste des

ressources à la dernière page). De cette façon, vous pourrez procurer à la victime des renseignements précis, si elle est prête à les recevoir et au moment où elle le sera.

CHOISISSEZ LE BON MOMENT ET LE BON ENDROIT. Faites preuve de discernement en ce qui a trait à l'endroit et au moment où vous choisissez de dévoiler vos préoccupations. Choisissez un endroit privé où personne ne pourra vous entendre ou vous interrompre et où la personne se sentira en sécurité. Ne choisissez pas un moment où vous êtes mal préparée ou un moment où la personne semble distraite ou pressée.

FORMULEZ VOS PRÉOCCUPATIONS. Faites preuve de sensibilité. Vous pouvez formuler vos préoccupations comme suit : « J'aimerais te parler de quelque chose. Tout ce que tu diras restera confidentiel, et je ne répéterai rien de ce que tu me diras. Je suis préoccupée car j'ai l'impression que tu vis de la violence dans ta relation. Est-ce que je peux faire quelque chose pour t'aider? » Ne donnez pas de détails sur ce que vous avez remarqué ou sur les raisons de votre inquiétude, car la personne pourrait se sentir obligée de donner des excuses ou de nier ce qui s'est passé. Bornez-vous simplement à répéter à la victime que vous souhaitez lui apporter votre soutien. Si elle ne veut pas en parler, dites simplement : « Si tu veux en parler une autre fois, je suis là et je suis prête à t'écouter. »

SOYEZ À L'ÉCOUTE DE CE QU'ELLE VEUT. Ne vous attendez pas à avoir toutes les réponses. Explorez avec elle les diverses possibilités.

N'essayez pas de prendre les choses en main ou de lui dire quoi faire. Dites-lui plutôt : « Je ne te forcerai pas à faire quoi que ce soit que tu ne veux pas faire. » Posez des questions directes et simples comme : « Veux-tu que je t'aide à trouver une personne à qui tu peux parler? » ou « Souhaiterais-tu séjourner dans un endroit où tu seras en sécurité? » Si elle n'est pas certaine de ce qu'elle veut faire, encouragez-la doucement à parler, et écoutez-la sans porter de jugement.

SI UNE PERSONNE
COURT UN DANGER
IMMÉDIAT,
COMPOSEZ LE
911

RESSOURCES

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Lignes d'urgence : De nombreuses communautés (et certaines maisons d'hébergement) ont une ligne téléphonique d'aide d'urgence en service 24 heures sur 24. Ces services sont confidentiels, c'est-à-dire que vous n'êtes pas obligée de donner votre nom ni votre numéro de téléphone. Les préposées écoutent, répondent à vos questions et vous dirigent vers les services dont vous avez besoin. Consultez les premières pages de votre annuaire téléphonique ou faites une recherche en ligne pour trouver les services téléphoniques d'urgence offerts dans votre communauté.

Les maisons d'hébergement/maisons de transition pour femmes : Les maisons d'hébergement pour femmes, parfois appelées maisons de transition, sont des résidences sécuritaires conçues spécialement pour les femmes qui tentent d'échapper à une relation marquée par la violence. Elles offrent aux femmes et à leurs enfants un refuge sûr où ils peuvent dormir, se nourrir et obtenir des

vêtements et des fournitures de base. Les maisons fournissent également des services de counseling et de planification de la sécurité, et les intervenantes peuvent aider les femmes à trouver un logement, un emploi, des cours de formation, de l'aide juridique, des services conseils sur des questions liées à l'immigration et d'autres ressources communautaires. Consultez les premières pages de votre annuaire téléphonique ou faites une recherche en ligne pour trouver les maisons d'hébergement ou de transition pour femmes de votre communauté.

Si vous habitez une région qui ne possède aucune maison d'hébergement ou de transition, essayez de trouver dans l'annuaire ou en ligne d'autres groupes ou organisations qui offrent des services spécialisés aux victimes de violence.

Pour obtenir une liste complète des services offerts aux victimes de violence dans votre communauté, rendez-vous à <http://www.swc-cfc.gc.ca/violence/index-fra.html> et cliquez sur « Aide ».

SITES WEB

www.swc-cfc.gc.ca/violence/index-fra.html - Ce site Web du gouvernement fédéral comprend de l'information et des listes de services communautaires dans toutes les provinces et tous les territoires.

www.voisinsamisetfamilles.on.ca/index.cfm - Ce site Web ontarien vous aide à reconnaître les signes avertisseurs de la violence faite aux femmes et vous explique quoi faire et comment établir un plan de sécurité, ainsi que bien d'autres choses.

ywca.ca - Le centre YWCA offre des programmes pour les femmes, notamment des maisons d'hébergement, des services de counseling et des programmes axés sur l'emploi dans neuf provinces et un territoire.

kanawayhitowin.ca - Ce site Web s'inscrit dans une campagne visant à réduire la violence contre les femmes dans les communautés autochtones de l'Ontario. On y trouve de l'information destinée aux femmes victimes de violence, à leur communauté et aux intervenantes et intervenants de première ligne.

endvaw.ca - Ce réseau national de maisons d'hébergement pour femmes aide à faire en sorte que les femmes et les enfants qui ont

recours aux services de ces maisons reçoivent le soutien le plus efficace et le plus compatissant possible. Le site constitue un portail pour les maisons d'hébergement offrant leurs services partout au Canada.

sosviolenceconjugale.ca - SOS violence conjugale (1 800-363-9010) offre des services d'accueil, d'évaluation, d'information, de sensibilisation, de soutien et de référence bilingues, gratuits, anonymes et confidentiels 24h sur 24, sept jours sur sept aux victimes de violence conjugale et à l'ensemble des personnes concernées par cette problématique.

francofemmes.org - Action ontarienne contre la violence faite aux femmes.

Fem'aide - Fem'aide offre aux femmes d'expression française aux prises avec la violence sexiste, du soutien, des renseignements et de l'aiguillage vers les services appropriés dans leur collectivité 24 heures par jour, sept jours par semaine. Fem'aide peut également répondre aux demandes de renseignements faites par les proches des femmes victimes de violence. Composez le 1 877-366-2433.